

Charbon : l'argent sale des banques françaises



Pourquoi les financements au secteur du charbon doivent cesser
Les Amis de la Terre France, octobre 2014

Contacts et informations :

Lucie Pinson

Chargée de campagne Finance Privée/Coface

Tél. : 09 72 43 92 62

Courriel : lucie.pinson@amisdelaterre.org

Cadre de l'étude

Les Amis de la Terre mènent depuis 1996 une campagne sur les institutions financières publiques (Banque européenne d'investissement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale, Coface). En 2005, la campagne s'est élargie aux acteurs financiers privés. Les politiques climatiques et énergétiques des banques et assurances françaises ont été passées au crible avec la publication en 2007 du rapport **Banques françaises, banques fossiles ?**, et en 2008, du rapport **Assurances françaises : changements climatiques garantis ?**. En 2010, l'étude **Investissement socialement responsable : l'heure du tri** a analysé plus spécifiquement la gestion d'actifs en se penchant sur le nouveau phénomène financier de l'investissement socialement responsable (ISR). La même année, les Amis de la Terre et le cabinet Utopies ont publié l'étude **L'empreinte carbone des banques françaises**, exposant les grands groupes bancaires comme les premiers émetteurs français, en tête devant les entreprises pétrolières, les compagnies aériennes et les industriels de l'automobile.

Quelques années après le lancement de la campagne, les banques reconnaissent désormais leur responsabilité en matière environnementale et climatique. Elles publient chaque année des rapports Développement durable ou Responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans lesquels elles mettent en avant leurs politiques RSE et leurs soutiens aux énergies renouvelables. Mais ces rapports ne disent rien sur le rôle des banques dans le développement des secteurs les plus émetteurs, à commencer par les énergies fossiles, et donc sur leur contribution aux changements climatiques.

En 2011 et 2013, le réseau international BankTrack - dont sont membres les Amis de la Terre – accompagné de l'organisation allemande urgewald, de Groundwork (Les Amis de la Terre Afrique du Sud) et Earthlife Africa, puis de urgewald, CEE Bankwatch Network et Polish Green Network, a publié deux rapports visant à combler cette absence d'informations et à identifier les financeurs du secteur du charbon, première source d'émissions de CO₂, au niveau international.

En 2011, le rapport de BankTrack **Bankrolling Climate Change (financer les changements climatiques)** analyse les 232 milliards d'euros de soutiens de 93 banques internationales aux 30 principales entreprises minières de charbon et aux 40 principaux opérateurs de centrales à charbon entre 2005 et mi-2011. En 2013, **Banking on Coal** porte plus spécifiquement sur le secteur minier en élargissant l'analyse à 70 entreprises minières depuis 2011, exposant le détail des 118 milliards d'euros de soutiens alloués à ce secteur par les principales banques commerciales entre 2005 et mi-2013.

En 2014, BankTrack publie une mise à jour de ces deux rapports avec des données allant jusqu'en avril 2014, **Banking on Coal 2014**, ainsi que le site internet www.coalbanks.org. **L'argent sale des banques françaises** en reprend les principales données et offre un aperçu plus détaillé de l'évolution de la place des banques françaises dans le financement des changements climatiques au niveau international.

>> La fédération des **Amis de la Terre France** est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les **Amis de la Terre International**. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

Les Amis de la Terre France * 2B rue Jules Ferry * 93100 Montreuil * Tél. : 01 48 51 32 22
france@amisdelaterre.org www.amisdelaterre.org

Climat et charbon : l'urgence d'un changement radical

Changements climatiques : des impacts déjà ressentis

En 2010, à Cancun (Mexique), près de 200 pays sont parvenus à l'accord de devoir limiter la hausse des températures du globe à deux degrés Celsius (2 ° C) au-dessus de la température moyenne pré-industrielle afin d'éviter le pire scénario des changements climatiques. Déjà à l'époque, 80 États des pays les moins avancés et des petits États insulaires appelaient à un seuil de 1,5 °C, alertant qu'une hausse de 2 °C constituait une grave menace à leur développement voire à leur survie.

Quatre ans après, leur diagnostic est confirmé par la fonte des glaces, du pergélisol dans l'Arctique, la mort de récifs coralliens, l'irruption de plus en plus fréquente de phénomènes extrêmes – vagues de grandes chaleurs, fortes pluies et catastrophes naturelles¹. Plus inquiétant encore est que tout cela se passe avec une hausse de « seulement » 0,8 °C. Et si des millions de personnes dans le monde souffrent déjà des impacts des changements climatiques, les scientifiques du climat s'accordent à dire que le pire est encore à venir.

Les rapports provenant des plus grands scientifiques du climat de la planète, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ainsi que de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de la Banque mondiale, sont unanimes. Nous nous dirigeons vers une hausse de la température mondiale de plus du double de la limite de 2 °C, bien au-delà donc des capacités d'adaptation de nombreuses sociétés et systèmes naturels.

Certains scénarios prédisent ainsi une baisse de 50 % des ressources en eau de certaines régions, une chute dramatique de la



production mondiale de blé et de maïs, ainsi qu'une baisse des prises de poissons de 40 à 60 % dans certaines zones des tropiques. Ces changements menacent la souveraineté alimentaire et seraient susceptibles d'affecter de manière disproportionnée les populations les plus pauvres du monde. Additionnés à la hausse du niveau de la mer, ils entraîneraient des déplacements massifs de populations et une hausse des épidémies. Le dernier rapport du GIEC alerte pour la première fois sur le fait que les changements climatiques, combinés à la pauvreté et aux chocs économiques, pourraient entraîner des conflits et des guerres. Selon Rajendra Pachauri, président du GIEC, « *Personne sur cette planète ne sera épargné par les impacts du changement climatique* »².

« Si des millions de personnes dans le monde souffrent déjà des impacts des changements climatiques, les scientifiques du climat s'accordent à dire que le pire est encore à venir. »

¹ *Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability*, IPCC, 2014.

² « Panel's Warning on Climate Risk : Worst is Yet to Come », New York Times, 31 mars 2014.

Le charbon : premier émetteur carbone

Le charbon est la plus grande source de dioxyde de carbone d'origine anthropique (CO₂). Le secteur énergétique représente les deux tiers des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Et, d'après l'AIE, le charbon compte pour 44 % des émissions dues aux combustibles fossiles au niveau mondial³. Or plus nous parlons de lutter contre les changements climatiques, plus nous produisons et brûlons du charbon. La production mondiale de charbon a augmenté de 69 % depuis 2000 pour atteindre aujourd'hui le niveau de 7,9 milliards de tonnes par an⁴. Et, depuis 2005 - l'année où le protocole de Kyoto est entré en vigueur - la capacité installée des centrales électriques au charbon a augmenté dans le monde de 35 %⁵ ! Alors que le charbon devrait être la première énergie fossile laissée dans le sol, il a au contraire été la source d'énergie la plus développée chaque année pendant la dernière décennie.

Et comme la directrice exécutive de l'AIE, Maria van der Hoeven l'a remarqué, « *Cela fait longtemps qu'on attend un changement de cap radical à l'échelle mondiale* »⁶.

L'urgence d'agir : plus on attend, plus ce sera cher et violent

Nous avons très peu de temps pour changer de cap. L'économiste en chef de l'AIE, Fatih Birol, avertit que « *Nous devons changer notre façon de consommer de l'énergie au cours des trois ou quatre prochaines années* », sans quoi, « *En 2017, toutes les émissions qui nous permettent de rester en dessous de 2 °C seront verrouillées* » dans les infrastructures existantes⁷. La construction de chaque nouvelle centrale au charbon émettra des millions de tonnes de

CO₂ supplémentaires annuelles pour les 30-40 années suivantes, et enfermera des régions entières dans un développement sale, dangereux et non soutenable.

L'urgence à mettre un terme à notre dépendance au charbon est également économique⁸. Le dernier rapport de l'AIE montre que plus on aggrave le problème en augmentant notre production d'énergie à partir de charbon, et plus il sera difficile et coûteux de sortir de notre dépendance énergétique au charbon. L'AIE estime désormais que 44 trilliards (44 000 milliards) de dollars sont nécessaires jusqu'en 2050 pour décarboniser le secteur de l'énergie, en hausse de 22 % par rapport au chiffre donné en 2012.

Etant donné l'incapacité des politiques à répondre à l'urgence climatique de manière adéquate, le développement du secteur du charbon, à la hausse ou à la baisse, au cours des prochaines années sera, dans une large mesure, déterminé par les décisions des investisseurs et des banques.



³ CO₂ emissions from fuel combustion, Highlights, édition 2013, AIE, 2014.

⁴ Banking on Coal, urgewald, BankTrack, CEE Bantwatch Network, Polish Green Network, 2013.

⁵ International Energy Statistics Database, US Energy Information Administration.

⁶ « Taking on the challenges of an increasingly electrified world », communiqué de presse de l'AIE, 12 mai 2014

⁷ « Fatih Birol : Our global Energy Future » Forbes, 3 août 2013.

⁸ Energy Technologies Perspectives, AIE, 2014.

Charbon, les risques d'un secteur qui périclité

Un secteur de moins en moins profitable

En plus d'être un désastre écologique et sanitaire, le secteur du charbon commence également à perdre en rentabilité. Alors que le cours du charbon thermique atteignait les 130 \$ la tonne en 2011, il est négocié fin 2014 en Australie et en Afrique du Sud à moins de 70 \$ la tonne. Contrairement aux variations cycliques habituelles du marché du charbon, cette chute de près de 50 % ne devrait pas s'inverser. Au contraire, les analystes estiment que cette situation se maintiendra en raison de plusieurs tendances structurelles qui l'alimentent, y compris les réglementations environnementales qui découragent la production de charbon, une forte concurrence du gaz et des énergies renouvelables et des améliorations en matière d'efficacité énergétique.

C'est le cas en Europe et aux États-Unis, mais aussi en Chine où les autorités politiques provinciales et nationales adoptent depuis 2013 des mesures anti-charbon afin de faire face à la crise dramatique de la pollution de l'air.

Ces mesures impactent déjà le marché du charbon. Pour la première fois depuis 2001, la consommation chinoise de charbon a été stable pendant la première moitié de 2014 avec une augmentation des importations de charbon quasi nulle. Cela a conduit à une surabondance de l'offre de charbon sur les marchés internationaux (poussant ainsi les prix du charbon vers le bas), et l'annulation de plusieurs projets de mines de charbon et d'exportation tels que le projet minier Wandoan, arrêté par Glencore Xstrata en Australie en septembre 2013, ou le terminal charbonnier de Dudgeon Point sur la côte du Queensland, stoppé en juin 2014.

Du carbone qu'on ne peut pas brûler

En outre, l'industrie du charbon est une des plus susceptibles d'être exposées aux risques de bulle carbone et d'actifs bloqués (« *stranded assets* »)*. Comme défini par Carbon Tracker Initiative, les « actifs bloqués » sont des ressources énergétiques qui perdent leur valeur économique, leur capacité à générer des profits ou un certain taux de rendement, avant la fin de leur vie économique telle que présumée lors de la décision d'investissement, en raison de changements sur le marché ou des réglementations liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les entreprises les plus exposées au risque de perdre l'argent de leurs investisseurs dans des projets miniers sont celles impliquées dans des projets extrêmement coûteux de nouvelles mines gigantesques telles que dans le bassin de la Powder River aux États-Unis ou du bassin de Galilée en Australie : alors que tous deux requièrent des investissements très importants, ils font face à une forte opposition et ne seront jamais rentabilisés dans un monde sous contrainte carbone. Au total, 61% des nouvelles mines seraient non rentables.

* *Carbon Supply Cost Curves : Evaluating Financial Risk to Coal Capital Expenditures, Carbon Tracer Initiative, 2014.*

Le pouvoir du secteur financier

Financer la transition énergétique ou les changements climatiques : le choix des banques commerciales

Les banques commerciales sont un maillon clé des grands projets de charbon, qu'il s'agisse de mines, de centrales ou même d'infrastructures liées à la production et à la distribution du charbon. Elles soutiennent ces projets :

- en les finançant directement, par le biais de financements de projets ;
- en les finançant indirectement lorsqu'elles :
 - accordent des prêts aux entreprises qui financent alors directement leurs projets ;
 - agissent à titre d'agent pour ces entreprises sur les marchés financiers et les aident à émettre des actions et des obligations ;
 - ou encore gèrent ces actions et ces obligations pour leur propre compte ou pour celui de tiers.

Sans le soutien des banques, beaucoup de ces projets aux coûts à 10 chiffres ne pourraient se concrétiser. Un projet d'extraction de charbon peut coûter jusqu'à plusieurs milliards d'euros, *a fortiori* si le coût des infrastructures liées est inclus. Par exemple, le projet Alpha Coal, soutenu par la Société Générale, et qui comprend une mine située dans le bassin de Galilée en Australie ainsi qu'une voie ferrée et une expansion d'un terminal portuaire devrait coûter plus de 10 milliards de dollars.

Les banques ont une responsabilité indéniable pour les impacts des activités qu'elles choisissent de soutenir. Au lieu de soutenir le développement de bombes climatiques, elles devraient contribuer à financer la transition énergétique et orienter leurs soutiens vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elles-mêmes reconnaissent la menace des changements climatiques et se disent engagées pour la transition énergétique. Il est temps qu'elles accordent leurs actes à leurs discours.



Vue du quartier d'affaires de La Défense, Paris.

« Les banques ont une responsabilité indéniable pour les impacts des activités qu'elles choisissent de soutenir. »

Soutiens au secteur énergétique : de la promotion des investissements verts à l'opacité des investissements fossiles

Que ce soit dans leur rapport de développement durable ou RSE, leurs agences ou via des campagnes de publicité, les banques communiquent de plus en plus sur l'importance de lutter contre les changements climatiques et sur leur contribution en tant qu'acteur clé de la transition énergétique.

Mais, alors que la plupart des grandes banques publient des chiffres sur leurs financements au secteur des énergies renouvelables, seules quelques-unes, comme la Royal Bank of Scotland (RBS), publient des données conséquentes sur leurs soutiens au secteur des combustibles fossiles. La BNP Paribas déclare ainsi, dans son rapport RSE de 2013, avoir accordé 6,5 milliards d'euros de crédits au secteur des énergies renouvelables fin 2013, mais se garde bien de divulguer à combien s'élève son soutien aux énergies fossiles⁹.

Pourtant, les effets positifs sur le climat de l'augmentation des financements au développement de projets bas carbone seront nuls tant que les soutiens des banques aux énergies fossiles seront maintenus. Or, entre 2005 et avril 2014, la BNP Paribas a, *a minima*, financé le seul secteur du charbon à hauteur de 15,6 milliards d'euros, dont 8,4 milliards de crédits.

Étant bien consciente que la lutte contre le réchauffement climatique requiert une baisse des énergies fossiles et non la seule augmentation des énergies renouvelables, la BNP Paribas ose même communiquer sur le montant d'émissions évitées par son refus de financer certains projets de centrales à charbon depuis l'entrée en vigueur de sa politique charbon en septembre 2011. Mais quid des projets financés et des émissions financées bien réelles sur lesquels la banque ne dit rien ? En 2010, une étude du cabinet Utopies et des Amis de la Terre montrait que

la BNP Paribas était la banque française la plus émettrice de CO₂ avec 1360 millions de tonne émises annuellement¹⁰.

« La BNP Paribas a, a minima, financé à hauteur de 15,6 milliards d'euros, dont 8,4 milliards de crédits, le seul secteur du charbon. »

Au-delà de manquer ainsi à informer honnêtement leurs clients et actionnaires de l'utilisation faite de leur argent et des risques pour leurs portefeuilles (voir encadré *Charbon, les risques d'un secteur qui périlite*), les banques tardent de plus à être transparentes sur leur réelle contribution à la transition énergétique et sur les risques que leurs activités font peser sur les populations et la planète.



⁹ Rapport de responsabilité sociale et environnementale 2013, BNP Paribas

¹⁰ L'empreinte carbone des banques françaises, les Amis de la Terre, Utopies, 2010

Des émissions directes aux émissions financées des banques commerciales



Comme de nombreuses entreprises, les banques françaises publient chaque année les montants de leurs émissions directes. Cependant, il a fallu plusieurs années pour qu'elles précisent qu'il s'agit de leurs émissions *directes* - celles qui proviennent du chauffage de leurs bureaux, de l'alimentation de leurs équipements informatiques, etc. - et non de leurs émissions *financées* - celles qui résultent des activités qu'elles facilitent en les finançant directement ou indirectement.

Aujourd'hui encore, si la quasi-totalité des banques commerciales au niveau international publient leurs émissions directes, presque aucune ne parle de leurs émissions financées. Ces dernières sont pourtant sans commune mesure avec leurs émissions directes : un rapport de 2013 du World Development Movement au Royaume-Uni a ainsi révélé que les émissions financées de RBS pourraient être jusqu'à 1 200 fois plus élevées que leurs émissions directes déclarées¹¹.

Autre exemple, dans son rapport RSE de 2013/2014, la Société Générale se targue d'avoir réduit ses émissions directes de 2 574 tonnes via 53 initiatives internes d'efficacité environnementale, pour un total d'émissions directes de 336 322 tonnes, mais ne dit rien sur ses émissions financées. Or, en 2010, les émissions financées annuelles de la Société Générale étaient de 634 millions de tonnes. Les émissions directes de la banque représenteraient donc 0,05 % de ses émissions financées !

Sans transparence, les banques ne peuvent être responsables. Elles doivent dès maintenant publier l'intégralité de leurs soutiens aux énergies fossiles ainsi que leurs émissions financées, et s'engager à les réduire de manière cohérente avec les scénarios de lutte contre les changements climatiques.

¹¹ RBS's true carbon emissions 2012, World Development

Movement, 2013

L'argent sale des banques françaises

La présente étude est fondée sur l'analyse des activités de crédits et d'émissions d'obligations et d'actions de 92 banques commerciales internationales en direction de 34 entreprises minières et 39 opérateurs de centrales entre 2005 et avril 2014, ainsi que 28 autres entreprises minières entre 2011 et avril 2014.

Ces entreprises sélectionnées représentent 52 % de la production annuelle de charbon du secteur de l'extraction minière de charbon et 53 % de la capacité de production d'électricité du secteur des centrales au charbon.

La recherche financière a été établie par Profundo, un organisme de recherche et de conseil économique. Afin de tracer les transactions financières entre ces 93 entreprises et ces 92 banques, Profundo a passé au crible les rapports annuels des entreprises sélectionnées, leurs documentation boursière et d'autres publications telles que les archives des magazines spécialisés et la presse financière, ainsi que des bases de données financières telles que Thomson One et Bloomberg.

La recherche a permis de dévoiler comment les plus grandes banques commerciales au monde ont soutenu l'industrie du charbon sur la période de 2005 à avril 2014, et subséquemment d'identifier les principales « banques du charbon ». Le détail complet de la méthodologie ainsi que la liste de banques et des entreprises couvertes sont disponibles en anglais sur le site « Coal Banks » de BankTrack à l'adresse suivante : www.coalbanks.org.

Les principales banques françaises – BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Natixis (la banque de financement et d'investissement du groupe BPCE – Banque Populaire Caisse d'Épargne) et Crédit Mutuel-CIC – figurent parmi les 92 banques

sélectionnées. N'ayant pas de branche de financement et d'investissement, la Banque Postale n'apparaît dans les résultats de la recherche de Profundo qu'en raison de ses activités de gestion d'actifs.

Les résultats généraux de l'étude

L'étude de Profundo révèle un total de 2 283 transactions financières portant sur un montant total de plus de 373 milliards d'euros de financement de l'industrie du charbon entre 2005 et avril 2014.

Comme mentionné ci-dessus, ces données ne couvrent que 52 % de l'industrie minière du charbon et 53 % de celle de la production d'électricité à partir de charbon, et n'inclut pas les soutiens financiers également très importants des banques aux infrastructures de transport qui accompagnent le développement de projets charbon au niveau mondial.

Ainsi, bien que ces données publiques demeurent les plus complètes aujourd'hui et suffisent à révéler des tendances importantes, le total des soutiens des banques commerciales au secteur mondial du charbon pourrait être au moins deux fois supérieur aux montants indiqués dans cette étude.

Avec 30,035 milliards d'euros de financement au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014, les banques françaises représentent 8 % des soutiens totaux au secteur du charbon.

Toujours plus de charbon financé

En contradiction avec les appels répétés à laisser les fossiles dans le sol et leurs engagements volontaires à lutter contre les changements climatiques, les banques commerciales ne cessent d'augmenter leurs soutiens au charbon depuis 2005, l'année d'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

- Malgré des chutes certaines années, les soutiens des banques commerciales au charbon ont crû de 361,20 % entre 2005 et 2013, atteignant les 67 milliards d'euros en 2013, soit plus de 4 fois leurs montants en 2005.
- Bien que de façon moindre, les soutiens des banques françaises au charbon ont également augmenté de 218,47 % entre 2005 et 2013.
- Les financements des banques chinoises, eux, explosent avec une croissance de 8 037 % entre 2005 et 2013.

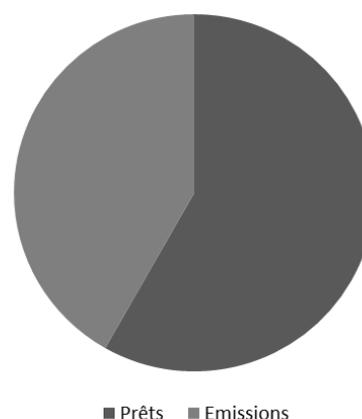
Financements directs et indirects : les différents canaux de soutiens des banques au charbon

L'analyse différenciée des types de financements accordés par les banques aux entreprises du charbon montrent que 58,8 % des soutiens des banques françaises sont des prêts contre 41,2 % d'émissions d'obligations et d'actions sur les marchés financiers. Les banques françaises se distinguent ainsi de la tendance au niveau international où 54 % des soutiens financés sont sous forme d'émissions d'actions et d'obligations contre 46 % de crédits.

Ces distinctions sont importantes car les banques commerciales tendent à ne reconnaître leur « co-responsabilité » que pour les projets qu'elles financent directement, par exemple via des prêts, et à la minimiser ou la nier pour ce qui concerne d'autres produits et services financiers fournis aux entreprises tels que les émissions. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que les obligations et actions émises par les banques sont vendues à d'autres investisseurs et ne demeurent pas dans les bilans des établissements bancaires.

L'importance des émissions dans les soutiens au charbon peut également expliquer que les banques continuent à soutenir à la hausse ce secteur malgré les alertes issues du monde financier sur le risque carbone et d'« actifs bloqués » car elles ne prennent aucun risque financier elles-mêmes (voir encadré p. 4, *Charbon, les risques d'un secteur qui périlite*).

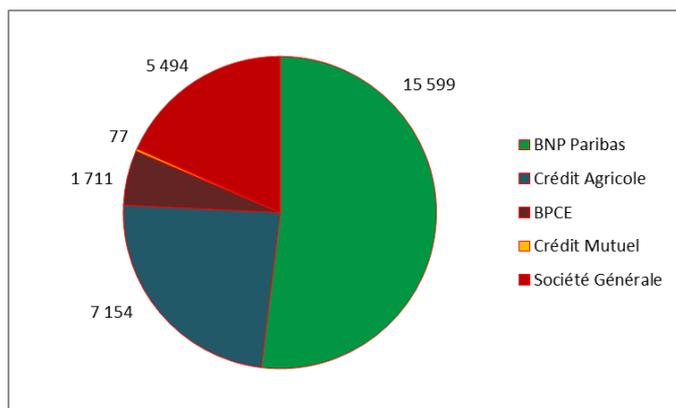
Cependant, les émissions d'obligations et d'actions jouant un rôle conséquent dans l'activité bancaire et le développement de projets charbon, les banques ne peuvent pas les ignorer, qui plus est si elles entendent réellement contribuer à la lutte contre les changements climatiques.



La France dans le top 5 des pays financeurs du charbon

Les banques françaises représentent 8 % des financements globaux au charbon par les banques commerciales. Elles font ainsi de la France le 4^{ème} pays qui a le plus financé le secteur du charbon sur la période 2005-2013, loin derrière la Chine et les États-Unis, suivis ensuite du Royaume-Uni.

Sur la période de 2011-2013, bien que déclassée d'une place par le Japon - qui a augmenté ses soutiens au charbon de plus de 400 % depuis 2005 - la France demeure le 5^{ème} pays qui finance le plus le secteur du charbon dans le monde, restant ainsi devant l'Allemagne et la Suisse : plus de 30 milliards d'euros de financements au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014.



Financements des banques françaises au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014, en millions d'euros.

Les banques françaises dans le classement international

L'étude de Profundo a permis d'établir un classement des 93 banques sélectionnées en fonction de leurs soutiens au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014. Ce classement est disponible sur le site www.coalbanks.org.

Les 20 premières banques du classement ont financé le secteur du charbon à hauteur de 273 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014, soit plus de 73 % du montant total des soutiens analysés par Profundo sur cette période. La comparaison de ce classement avec celui publié dans le rapport *Bankrolling*

Climate Change en 2011 fait apparaître plusieurs tendances :

▲ JPMorgan Chase et Citi sont toujours les premières du classement, et la Royal Bank of Scotland a augmenté de façon impressionnante son exposition au charbon, passant de la place 7^{ème} place à la 3^{ème}. Avec 15,599 milliards d'euros de soutiens au charbon entre 2005 et 2013, la BNP Paribas demeure dans le top 10.

▲ Classée 18^{ème} en 2011 et 24^{ème} en 2014, la Société Générale est la seule banque qui n'est plus présente dans le top 20. Ses soutiens au secteur du charbon ont pourtant augmenté de 725 % entre 2005 et 2013, atteignant 506,6 millions d'euros en 2013.

▲ De même, le recul de certaines banques dans le classement, notamment du Crédit Agricole, ne révèle donc malheureusement pas une baisse de leur exposition absolue au secteur du charbon. Relatif aux autres banques, leur recul confirme au contraire la croissance du montant global des soutiens au charbon par les banques commerciales et la montée de nouveaux acteurs, les banques chinoises.

▲ Alors que 3 banques chinoises étaient présentes dans le top 20 publié en 2011, aucune d'entre elles ne figuraient dans le top 10. En 2014, quatre banques chinoises figurent dans le top 20 dont trois dans le top 10. La montée des banques chinoises sur le marché du charbon est confirmée par le classement des banques sur la période 2011-2014 et dans lequel deux nouvelles banques chinoises apparaissent dans le top 20, et où les trois premières banques sont chinoises.

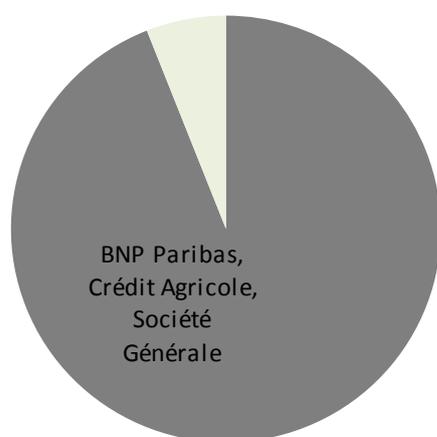
La France doit en grande partie cette triste place à la BNP Paribas qui représente à elle-seule 52 % des soutiens français au charbon et au Crédit Agricole et la Société Générale qui en constituent ensemble 41 % supplémentaires.

Greenwashing : des engagements non suivis d'effet

BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale constituent à elles-seules 94 % des financements des banques françaises au secteur du charbon.

Ironiquement, les trois premières banques françaises – BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale - qui ont financé le plus le secteur du charbon entre 2005 et avril 2014 sont aussi les plus éloquentes en matière de lutte contre les changements climatiques.

Bien que moins agressive dans sa communication, la BPCE tait en revanche tout autant ses soutiens au secteur du charbon pour mettre en avant son engagement à financer les économies d'énergies. Avec 1,711 milliard d'euros au secteur du charbon entre 2005 et 2014, son impact sur le climat n'est pourtant en rien négligeable.



Répartition des financements au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014 entre la BNP Paribas, le Crédit Agricole et la Société Générale et les autres banques françaises.

« **Agir contre le changement climatique.** »
BNP Paribas

15 599 000 000 euros*

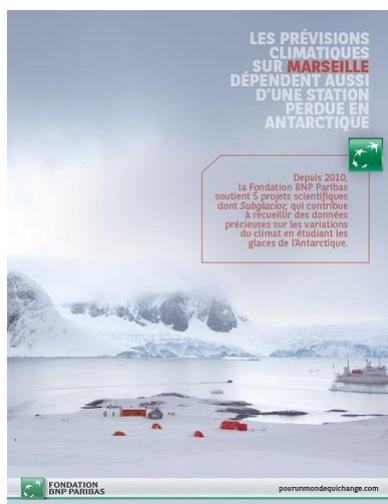
« **Accompagner la transition énergétique.** »
Crédit Agricole

7 154 300 000 euros*

« **Réduire notre empreinte carbone.** »
Société Générale

5 494 000 000 euros*

* financements au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014



BNP Paribas soigne son image :

En 2013, la banque a mené une grande offensive de communication pour justifier son slogan de « banque responsable ». Sa fondation finance ainsi la recherche sur les changements climatiques ! Cocasse pour la banque française la plus climaticide au monde ! Cela lui valut une nomination aux Prix Pinocchio.

Loin de ses engagements climat, ses 15,599 milliards d'euros de financements au secteur du charbon de la banque se concrétisent dans des projets très controversés, comme la centrale de Tata Mundra en Inde. Financée en partie par la BNP Paribas en 2008, cette centrale a eu de lourds impacts sur les populations - violations de leurs droits, destruction des ressources de poisson dont elles dépendent, pollution massive de l'air – et le climat : avec plus de 30 millions de tonnes de CO₂ émis par an, Tata Mundra est en effet le troisième émetteur de gaz à effet de serre en Inde.

Pauvreté et inégalités, ce que sème les soutiens au charbon des banques françaises

Le charbon est un fort émetteur de CO₂, et mettre un terme à son exploitation est indispensable pour éviter de dépasser un seuil insoutenable de réchauffement du climat. Mais une toute autre et aussi importante raison de laisser le charbon dans le sol est la lutte contre la pauvreté.

Polluant les ressources environnantes - l'air, l'eau, la terre – l'extraction et la combustion de charbon ont de lourds impacts sur la santé des populations. Les centrales à charbon émettent plus de 60 polluants toxiques, incluant de toxiques tels que le mercure, l'arsenic, le cadmium, la dioxine, ou encore le plomb. La combustion de charbon est responsable de 115 000 morts prématurées en Inde¹², ou d'une perte de 5,5 ans d'espérance de vie au nord de la Chine¹³.

Le charbon en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, où 90 % de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon, la combustion de charbon dans les centrales d'Eskom tue également des dizaines de personnes et envoie des centaines de personnes à l'hôpital chaque année¹⁴.

Pourtant, l'Afrique du Sud construit aujourd'hui deux énormes centrales à charbon, les centrales de Kusile et de Medupi dont le choix é été défendu au nom des besoins en électricité de la population. Pourtant, avant même leur entrée en opération, les coûts exponentiels de ces centrales ont déjà contribué à des hausses importantes du prix de l'électricité pour les particuliers, excluant un nombre croissant de personnes du réseau.

En outre, avant d'être brûlé, le charbon doit être extrait, lavé et traité, mettant un stress énorme sur les ressources en eau. Ce

problème est particulièrement inquiétant dans les régions sèches où l'ensemble de la population ne bénéficie pas d'un accès à l'eau courante, comme par exemple dans la région du Limpopo où la centrale de Medupi est construite.

Généralisant des montagnes de déchets et empoisonnant les populations de particules fines, les mines à ciel ouvert mettent à nu de larges pans de terres, remplaçant toute trace de végétation par des débris et une fine poussière qui empoisonne les populations locales qui tendent de survivre dans des bidonvilles de tôle. Quant aux mines en sous-sol, très souvent pas ou mal réhabilitées, elles laissent un sous-sol en feu ou menacent de s'effondrer.

Les centrales à charbon émettent plus de 60 polluants toxiques, tels que le mercure, l'arsenic, le cadmium, la dioxine, ou encore le plomb.

La région du Mpumalanga en Afrique du Sud est déjà très meurtrie par l'activité minière qui ne profite aujourd'hui comme hier qu'à une poignée de multinationales - BHP Billiton, Anglo American - et à une élite sud-africaine. La construction des deux centrales va nécessiter l'ouverture de 35 mines.

BNP Paribas, Crédit Agricole, la Société Générale, Natixis et Crédit Mutuel ne sont pas étrangères à cette situation puisqu'elles ont participé à plusieurs prêts syndiqués en 2009 pour assurer le financement de plusieurs parties des deux centrales, notamment un prêt de 1,185 milliard d'euros pour financer l'exportation de turbines d'Alstom et un autre de 530 millions d'euros pour financer l'achat des chaudières produites par Hitachi¹⁵.

¹²« Coal-fired Power in India May Cause More Than 100 000 Premature Deaths Annually », Scientific American March 11, 2013

¹³« Data from China shows that large amounts of coal emissions shorten lives », MIT News Office, 8 juillet, 2013

¹⁴ <http://mg.co.za/article/2014-07-02-eskom-making-mpumalanga-sick>

¹⁵

http://www.banktrack.org/show/dodgydeals/kusile_coal_power_plant#tab_dodgydeals_basics

A quand la fin des financements privés au secteur du charbon ?

Le vent tourne côté finance.... publique

Depuis 2013 et après des années de campagne par des ONG et réseaux pour la fin des subventions publiques aux énergies fossiles, un certain nombre d'acteurs publics, en particulier les Etats-Unis, ont commencé à s'engager les uns après les autres pour le retrait de leurs soutiens au secteur des centrales à charbon à travers les banques multilatérales de développement, leurs agences de financement nationales et, pour certains, les agences de crédit aux exportations.

Malheureusement, l'effet domino ne s'est pas encore étendu aux financements privés.

Politiques sectorielles des banques : le grand leurre ?

A l'instar de la majorité des grandes banques commerciales internationales, les principales banques françaises ont adopté des politiques destinées à encadrer leurs soutiens au secteur du charbon.

Cependant, ces politiques restent bien insuffisantes pour infléchir de façon conséquente leurs financements directs et indirects au charbon. Il est ainsi révélateur que 94 % des soutiens par les banques françaises au charbon proviennent de la BNP Paribas, du Crédit Agricole et de la Société Générale, des banques qui ont pourtant toutes adopté des politiques sur l'industrie minière et sur les centrales thermiques au charbon.

Les principales limites de ces politiques sont les suivantes :

- La production d'électricité à partir de charbon fait l'objet d'une politique spécifique – politiques sur les centrales thermiques – mais l'extraction minière de charbon n'est pas abordée spécifiquement. Seule l'extraction de charbon par la pratique du Mountain Top

Removal est abordée depuis peu dans les politiques sectorielles sur les mines de certaines banques.

- Vagues, semées d'exception et sujettes à différentes interprétations, les politiques laissent une importante marge d'appréciation et d'application aux banques qui les ont adoptées.
- Pour le secteur thermique, ces politiques ne font au mieux qu'exclure les financements aux pires projets de centrales, mais n'excluent pas les financements aux entreprises qui, très souvent, financent ces projets indirectement, via des prêts généraux ou l'émission d'obligations et d'actions.
- Les politiques de la BNP Paribas, du Crédit Agricole et de la Société Générale sur les centrales thermiques créent des doubles standards entre les pays développés ou à haut revenu et les autres. En ayant des critères plus stricts pour le financement de projets de centrales dans les pays développés, les banques sous-entendent que les impacts environnementaux et sanitaires de la combustion de charbon seraient moins graves pour les populations des pays en développement.

Alpha Coal : un projet loin de l'esprit des standards de la Société Générale

Soutenu par la Société Générale, l'énorme projet d'extraction et d'exportation de charbon en Australie, Alpha Coal, apparaît enfreindre sur de nombreux points l'esprit des politiques sectorielles de la banque. Outre menacer la Grande Barrière de corail, ce projet, déjà fortement émetteur de carbone, ouvrirait la voie à l'ouverture d'un bassin de charbon non exploité. Ce bassin constitue une bombe climatique : si exploité, il émettrait presque autant que l'Allemagne, 6ème pays émetteur au monde.

Cas d'étude : le financement du Mountain Top Removal

Le « mountaintop removal » (ou MTR) peut se traduire en français par « étêtage de sommets montagneux » : il s'agit d'une technique d'extraction du charbon qui consiste à faire sauter jusqu'à 300 mètres du haut des montagnes à l'explosif pour avoir accès au charbon qu'elles recèlent. Cette technique est particulièrement pratiquée aux États-Unis, dans les Appalaches, où elle a des conséquences environnementales, sanitaires et sociales dramatiques. En 2013, une délégation des Nations-Unies a reconnu les risques d'atteinte aux droits à la santé et à l'eau des populations, ainsi que les menaces en direction de ceux qui osent protester contre ces projets miniers.

Pendant des années, les Amis de la Terre, aux côtés du Rainforest Action Network et d'autres organisations du réseau mondial Banktrack ont exhorté les banques françaises, américaines et européennes à cesser leurs financements directs et indirects à cette pratique dévastatrice d'extraction du charbon du sous-sol de montagnes.

En 2013, après avoir été interpellées pendant leur assemblée générale sur leurs soutiens du MTR, la BNP Paribas et le Crédit Agricole ont chacune adopté une politique sectorielle visant à la fois les financements directs de projets MTR mais aussi les financements des entreprises actives dans le MTR. Les plus grandes sociétés minières pratiquant le MTR, telles qu'Alpha Natural Resources et Arch Coal, financent principalement leurs projets de MTR par des prêts généraux aux entreprises et des émissions d'actions et d'obligations, et non des prêts directs aux projets, l'adoption de ces politiques fut très saluée.

Mais le diable se cache dans les détails et si BNP Paribas a mis à l'index les principales entreprises actives dans la production de MTR, le Crédit Agricole exclut uniquement les sociétés minières de charbon qui produisent plus de 20% de leur charbon par le MTR, c'est-à-dire aucune ! Ainsi, malgré l'adoption publique d'une politique visant le MTR, le Crédit Agricole a continué à émettre des obligations pour Alpha Natural Resources et Arch Coal.

Quant à la Société Générale, la banque a révisé sa politique Mines et métaux en septembre 2014 pour y inclure le MTR. Il est encore trop tôt pour savoir si cette politique suffira à mettre réellement un terme aux financements de la banque au MTR.



Conclusion et recommandations :

A l'instar de nombreuses banques commerciales internationales, les banques françaises sont aujourd'hui conscientes des risques des changements climatiques. Intégrée dans leurs rapports annuels, cette prise de conscience tarde cependant à l'être aussi dans leurs pratiques.

Certes, leurs soutiens aux énergies renouvelables augmentent, mais de manière bien trop limitée pour contribuer réellement à la transition énergétique et sans poser la question de leur compatibilité et cohérence avec les scénarios de lutte contre le réchauffement climatique et des besoins énergétiques.

S'il n'y aura pas de transition énergétique juste sans réduction de la consommation énergétique des pays riches, il n'y en aura pas non plus sans une augmentation beaucoup plus importante des investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et surtout sans un arrêt des soutiens des banques aux énergies fossiles, à commencer par le charbon et les hydrocarbures non conventionnels.

Si nous voulons avoir une chance de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C, les banques doivent dès maintenant se désinvestir des énergies fossiles, et mettre un terme dès maintenant à leurs financements au charbon et aux hydrocarbures non conventionnels en vue de l'arrêt de tout soutien aux énergies fossiles.

Pour cela, elles doivent donc :

- Arrêter de financer directement tout projet de mine ou de centrale de charbon ainsi que tout projet d'infrastructures liées à la production et distribution de charbon, comme par exemple les terminaux d'exportation de charbon.
 - Arrêter de financer directement ou indirectement les entreprises actives dans le secteur du charbon (prêts généraux d'entreprises, ou émissions d'obligations et d'actions).
 - Vendre leurs actifs dans ces entreprises et exclure ces entreprises de leurs portefeuilles.
- Arrêtez de vendre du charbon sur les marchés physiques et de produits dérivés.
- Adopter et respecter des politiques sectorielles excluant toute forme de financement, direct et indirect – incluant les émissions d'obligations et d'actions - au secteur du charbon – mines, centrales et infrastructures.

Enfin, les banques doivent évaluer, calculer, publier et réduire leurs émissions financées liées à leurs prêts, placements et autres services financiers.

Votre banque finance les changements climatiques

Les banques sont de plus en plus les cibles de campagnes d'ONG organisées au niveau international pour bloquer les financements de projets carbonés et appeler les banques à se désinvestir des énergies fossiles.

Mais, en raison de l'urgence climatique et de la lenteur des banques à réorienter leurs financements vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, un nombre croissant d'organisations, notamment les Amis de la Terre en France, Market Forces en Australie, 350.org au niveau international, accompagnent ceux qui le souhaitent à quitter leur banque si celle-ci ne se désinvestit pas rapidement des énergies les plus émettrices comme le charbon.

Les Amis de la Terre ont publié en complément de ce rapport un guide « *Climat : comment choisir ma banque ?* » afin d'aider chacun-e à comprendre les impacts des banques françaises sur le climat, et de permettre aux citoyens de choisir la banque qui lui convient.

Plus d'informations sur www.financeresponsable.org

Photo de couverture : *Enfants devant la centrale à charbon de Tata Mundra, en Inde.* ©

Autres crédits : Joe Athialy, Banktrack, David Cochard, Corentin Foucaut Paul Corbit Brown, Janet Spaghetti.